



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grippe

Question écrite n° 121181

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le vaccin en spray contre la grippe approuvé par la Food and Drug Administration (FDA) américaine en juillet. En effet, un vaccin en spray contre la grippe protégerait plus efficacement les enfants que le vaccin traditionnel. Flumist n'est actuellement disponible qu'aux Etats-Unis. En Europe, seule la Suisse dispose de cette forme de vaccin, qui paraît avoir de nombreux avantages. D'une part, sa simplicité d'utilisation et, d'autre part, plus efficace, ciblant la barrière nasale qui constitue la voie d'entrée naturelle du virus. Comparé au vaccin traditionnel, il réduirait de 55 % la probabilité d'être infecté par le virus grippal chez les enfants âgés de six mois à cinq ans. Destiné à prévenir les virus grippaux de type A et B, il est notamment indiqué chez les enfants et adolescents de cinq à dix-sept ans, mais aussi chez les adultes de dix-huit à quarante-neuf ans. En conséquence, il lui demande de lui faire savoir si ce nouveau vaccin sera commercialisé en France, une fois son efficacité approuvée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121181

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3083